

MIEUX SE LOGER 66

Des aides financières adaptées à vos travaux :



d'économie d'énergie



de maintien à domicile



de réhabilitation complète



un
accompagnement
GRATUIT et
PERSONNALISÉ



leDépartement66.fr



Qui peut bénéficier des aides ? *

ATTENTION
Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt du dossier de subvention

Le propriétaire occupant

Le propriétaire bailleur

Les syndicats de co-propriétés

* sous conditions de ressources

Où s'adresser ?

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
PYRÉNÉES ORIENTALES

Permanences tous les jours
de 9h à 12h (sauf le mercredi)
04 49 24 01 58
mieuxseloger.66@soliha.fr

LES PARTENAIRES



**L'AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION
DES L'HABITAT (ANAH) DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**
04 68 38 13 69 - 0 808 800 700
ddtm-anah@pyrenees-orientales.gouv.fr



RENOV'OCCITANIE
04 68 85 82 19
info-renovation@cd66.fr



**Agence Départementale
d'Information sur le Logement**
04 68 52 00 00
www.adil66.org

